

Genre du véhicule	Marque	Type, 6 places *)	Fiche d'homologation n°
Voiture de tourisme	P L Y M O U T H	Valiant SIX mot. ..170	CH 0165 02

MOYENS D'IDENTIFICATION "Valiant" à l'avant et à l'arrière. \*)

"..170" = type du moteur \*)

Numéro du châssis frappé à droite, à l'avant en bas à côté du moteur et sur plaquette

Signe d'identification du moteur frappé à droite, au-dessus pompe à essence

Constructeur PLYMOUTH Div. of CHRYSLER Corp. Importateur AMAG, Schinznach-Bad (AG)

CHASSIS: Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement arrière

Direction à gauche Assistance sur demande

Frein de service hydr. 2-circuits, exp. interne. (s. dem. AV=disques<sup>+</sup>)

Frein auxiliaire [s. dem. assisté p. dépression]

Frein stationn<sup>t</sup>. méc. exp. int. r. AR Frein pr. rem.

Transmission. méc. synchronisée (\*\*). Nombre vit. 3 (\*\*)

Blocage differ. s. dem. Crochet rem. Vitesse max. 145 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4

Marque CHRYSLER Carbur. ess.

Type ..170 \*)

Position avant Nombre cyl. 6

Alésage 86.36 Course 79.375

Cylindr. 2789 cm<sup>3</sup> CV-Impot 14.20

CV-puiss. 117 (SAE) à 4400 t/m

Refroidissement eau

Bruit 81 dB (B) à 4400 t/m

Amortissement bruit 1 pot.

CARROSSERIE Forme limousine \*) Nombre portes 2 ou 4\*)

Toit ouvert

Nombre de places : Total 6 ; AV 3 ; milieu ; AR 3 ; Places debout

DIMENSIONS	Vole	AV 1460	AR 1430
	Diam. braquage	G 1130	DR 1130
Empattement	2750 / ( / / )		
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	4860		
Largeur	1830		
Hauteur	1440		
Porte à faux	AV	850	
	AR	1260	
	lat.		

POIDS	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	720		610	1330
Charge utile	150		270	420
Poids total	870		880	1750
Garantie fabr.				
Dimens. pneus	7.00-13 4 PR/7.35 S 14 4 PR +)			
Charge p. essieu	970		970	970
	de l'ensemble			
Poids maxi remorquable				

## EQUIPEMENT

Equipelement électrique 12 V

Feux de route 2/ Sealed Beam Avertisseur optique \_\_\_\_\_  
 Feux de croisement 2/ Sealed Beam Feux de position 2 combinés  
 Feux de gabarit \_\_\_\_\_, asym. Feux de brouillard \_\_\_\_\_  
 Avertisseur 1/ électr. (2-tons) Niv. sonore 94 (dB/B)  
 Essuie-glace 2/ électr. (2-vit.) Lave-glace oui  
 Feux arrières 2/ combinés Catadioptrés 2/ combinés  
 Feux stop 2/ combinés Feux de recul 2/ combinés  
 Eclair. plaque contr. 1/ Plaque forme haute/oblongue  
 Rétroviseur 1/ intér. 1/ extér. Indic. vitesse km/h  
 Indic. direction clign. 4/ avec lampe-témoin  
 AV blanc latér. \_\_\_\_\_ AR rouge  
 Avert. clign. §) Lampes de travail \_\_\_\_\_  
 Feux complémentaires : \_\_\_\_\_

## INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme  
 Marque & type PLYMOUTH Valiant SIX  
 mot. ..170 \*  
 Homologation n° CH 0165 02  
 Forme de la carr. limousine  
 Couleur \_\_\_\_\_ (selon véhicule)  
 Places ass. : Total 6 (3 avant)  
 Poids à vide 1330 Carburant essence  
 CV 14.20  
 Charge utile \_\_\_\_\_ Cylindrée 2789 cm<sup>3</sup>  
 Poids total 1750 Poids de l'ensemble \_\_\_\_\_

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS: Modèle av. 5 places, voir fiche CH 0165 01

- \*) Modèles : Valiant 100 (de chaque côté à l'arrière) = 2-Door Sedan  
 Valiant 200 (de chaque côté à l'arrière) = 2-Door Sedan  
 Valiant Signet (de chaque côté à l'arrière) = 2-Door Sedan  
 4-Door Sedan  
 4-Door Sedan  
 4-Door Sedan
- Préfixes au moteur : DW-FM-PT-NJ indiquent usine de construct.
- \*\*\*) Transmission : Sur demande boîte à 4 vitesses, méc.toute synchronisée ou boîte automatique "Torqueflite":
- §) Avertisseur clignotant : l'automate est démonté par l'importateur.
- +\*) Pneumatiques : 7.35 S 14, lorsque le vhc. est équipé de freins à disques.

Remplace FH CH 0165 02 du 22.11.67

Lieu et date de l'expertise  
Schinznach-Bad, 22.11.67Design. moteur - Pneumatiques La commission d'expertise  
s.vhc.av.freins à disques.

Berns, 15.7.1968

Genre du véhicule	Marque	Valiant SIX moteur ..170	Fiche d'homologation n°
Voiture de tourisme	P L Y M O U T H	6 places	CH 0165 02

C A R T E   C O M P L E M E N T A I R E   I

Complément du 8.1.70 (Ck):

Ecartement de la voie : Nous sommes en possession d'une attestation du constructeur du véhicule, confirmant que la voie peut être écartée jusqu'à max. + 28 mm, par l'utilisation de jantes spéciales. (Jantes de 13" ou 14" avec épaulement de 4 1/2" et 5 1/2" avec pneumatiques correspondants).